Nancy (54) : deux joueurs de l’AS Nancy-Lorraine mis en examen pour « viol en réunion » et placés en détention provisoire

05/10/2026 à 10h24



Deux joueurs de l’AS Nancy-Lorraine ont été mis en examen pour « viol en réunion » par un juge d’instruction de Nancy et placés en détention provisoire, rapporte *L’Est Républicain*.

Les deux footballeurs avaient été placés en garde à vue mercredi 30 septembre par des enquêteurs de la DIPN 54. Ils ont ensuite été déférés vendredi 2 octobre devant un juge d’instruction, qui les a mis en examen pour « viol en réunion ». Un juge des libertés et de la détention a ordonné leur placement en détention provisoire, conformément aux réquisitions du parquet.

Le procureur de la République de Nancy, François Capin-Dulhoste, a confirmé l’information dimanche sans communiquer davantage d’éléments sur les faits reprochés. L’identité des deux joueurs n’a pas été rendue publique à ce stade.

L’AS Nancy-Lorraine n’avait pas encore réagi au moment de la publication. Les deux joueurs restent présumés innocents.

L’Est Républicain